

EUROPE BUSINESS CAFE*

*Atelier subventionné par la Commission européenne - gratuit pour les entreprises

ENTREPRISES : comment anticiper le Brexit ?

Le 30 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne. Les entreprises doivent anticiper toutes les éventualités, même dans le cas d'un accord entre l'UE et le Royaume-Uni.

Ces répercussions concernent tout aussi bien les droits de douanes, la fiscalité, la TVA, la supply-chain, la trésorerie, les contrats, la propriété industrielle etc.

Le réseau EEN (Enterprise Europe Network) CCI-Centre Val de Loire en partenariat avec la Direction Régionale des Douanes Centre-Val de Loire et l'INPI vous invite à faire le point sur les dispositions à prendre afin de limiter l'impact sur votre activité économique avec le Royaume-Uni.

Jeudi 13 décembre 2018

de 9h30 à 12h00

(Accueil café dès 9h00)

à CCI Centre-Val de Loire
6 rue Pierre et Marie Curie
45140 INGRE

[Inscription obligatoire ici](#) avant le 11 décembre 2018



L'Europe à la portée de votre entreprise.

UN SERVICE
CCI CENTRE-VAL DE LOIRE



Programme :

- **9h00 : Accueil café**

- **9h30 : Présentation réseau EEN-Centre-Val de Loire**

- **9h45 : Direction Régionale des Douanes Centre-Val de Loire**
 - L'essentiel du dédouanement en 4 étapes
 - Dédouaner, ce n'est pas sorcier : connaître les bases du dédouanement
 - Transformer les formalités douanières en avantage concurrentiel
 - Bénéficier d'un accompagnement douanier sur mesure

- **10h45 : Cabinet Circee Consulting**
 - Conséquences sur la TVA et la fiscalité des entreprises
 - Gestion sociale des salariés
 - Cadre juridique des contrats commerciaux

- **11h30 : Institut national de la propriété industrielle**
 - Brexit et enjeu de la propriété industrielle

- **11h50 : Questions et clôture**